

Relations

RELATIONS

Livres

Number 780, September–October 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/78869ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

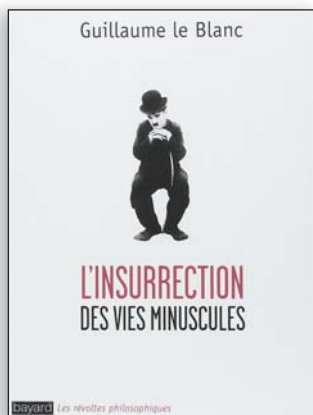
Cite this review

(2015). Review of [Livres]. *Relations*, (780), 43–46.

CHARLOT AU PRÉSENT

Guillaume le Blanc
L'INSURRECTION
DES VIES MINUSCULES
 Paris, Bayard, 2014, 156 p.

Le philosophe français Guillaume le Blanc, connu pour ses travaux sur la vulnérabilité, l'exclusion et la précarité, se propose dans ce livre de revisiter les films de Charlie Chaplin afin d'en montrer la pertinence éthique et politique, notamment en ce qui a trait au questionnement démocratique. L'auteur n'est certes pas le premier à analyser le personnage de Charlot dans une perspective de critique sociale, mais l'originalité de sa



démarche est de partir de la structure narrative des films de Chaplin pour alimenter la réflexion contemporaine sur la normalité et le vivre-ensemble. En se basant principalement sur les films *Le Kid* (1921), *Les Temps modernes* (1936) et *Le Dictateur* (1940), le Blanc nous montre comment le sympathique et iconoclaste vagabond vient faire vaciller les piliers normatifs de notre société. Comment habiter le monde aujourd'hui quand notre rapport au travail, à la famille ou à la patrie est différent de ce qui est habituellement attendu? Questions ouvertes.

Le débrouillard et fragile Charlot questionne l'ordre du monde et déstabilise les partages sociaux qui lui sont sous-jacents: le grand et le petit, le

centre et la périphérie, l'inclusion et l'exclusion, le dedans et le dehors... Dans une gestuelle burlesque, Charlot, toujours insaisissable, n'est jamais là où on l'attend. Comme le souligne l'auteur, «il est une zone de possibilités dans le réel, il défait les frontières et restitue au monde des foyers de contingence» (p. 97). Charlot n'est ni un héros, ni un militant, ni un moraliste, mais le témoin d'une humanité précaire et vulnérable, une figure emblématique des vies ordinaires, minuscules, qui ne comptent pas. Et l'insurrection de ces vies minuscules sera au cœur de ce que l'auteur nomme *l'hypothèse démocratique*. En effet, la précarité n'est pas que celle des vies humaines mais elle est aussi celle des normes qui peuvent et doivent être discutées dans une société démocratique digne de ce nom. «L'hypothèse démocratique, à rebours de toute clôture démocratique, questionne les normes du commun, les ouvre au singulier, à toutes les variétés et les allures de vie que Charlot expérimente librement à même son corps, rendant à nouveau possible l'impossible» (p. 29). Cette critique des normes du commun est partie intégrante, fondement dynamique du monde commun, puisqu'elle contribue à le rendre plus habitable en élargissant les possibilités de vie.

Dans l'époque actuelle caractérisée, entre autres, par un certain repli soit individualiste, soit identitaire, soit communautaire, Charlot nous convie également à une réflexion critique sur le pouvoir et sur la cohabitation dans un même territoire. «Nous ne voulons ni haïr, ni mépriser. Il y a place pour chacun», clame Charlot, le barbier amnésique dans une scène célèbre du *Dictateur* où il fait un discours à la place de ce dernier. Sa voix devient dès lors celle des sans-voix, témoignant d'une espérance cosmopolitique ancrée dans une volonté de partage aux antipodes de la volonté de puissance du dictateur. Ce questionnement sur ce qui nous lie les uns aux autres se retrouve aussi dans la trame narrative du film *Le Kid*, où Charlot réinvente la

famille en prenant sous son aile un enfant abandonné. «Il y a famille quand l'un prend soin de l'autre et quand ce soin est la condition de développement d'une vie» (p. 106). On retrouve ici un écho des éthiques du «care» développées par les féministes.

La lecture de ce livre nous donne envie de redécouvrir ou de faire découvrir aux plus jeunes ces vieux films en noir et blanc qui se révèlent résolument contemporains. À mille lieues du cynisme à l'égard des questions éthiques et politiques qui en conduit plus d'un au nihilisme, Charlot nous invite à faire preuve d'une résistance joyeuse et courageuse.

ANNE-MARIE CLARET

TYRANNIE DE LA NORMALITÉ

Anne-Sophie Constant
JEAN VANIER.
PORTRAIT D'UN HOMME LIBRE
 Paris, Albin Michel, 2014, 245 p.

Jean Vanier est le fondateur des communautés de l'Arche, où vivent ensemble un petit nombre de personnes avec et sans déficience intellectuelle dans un esprit de convivialité et de partage. D'aucuns le considèrent comme une sorte de prophète pour notre temps. On comprend mieux pourquoi à la lecture de cette costarde biographie que lui consacre Anne-Sophie Constant.

Le contenu de l'ouvrage correspond parfaitement à ce qu'annonce son sous-titre: *Portrait d'un homme libre*. Mais libre par rapport à quoi? Libre d'abord par rapport aux attributs du pouvoir, et notamment les modèles d'autorité propres à l'institution ecclésiale. On le voit bien dans l'évolution du lien personnel parfois tendu avec le cofondateur de l'Arche, le dominicain Thomas Philippe. Libre aussi par rapport à l'institution familiale, dès son plus jeune âge, grâce à la constante ouverture d'esprit de son père, le gé-



néral Georges Vanier. Étonnamment libre, ensuite, par rapport à l'attrait de la carrière militaire – que Jean Vanier avait d'abord choisie – et, plus tard, après son doctorat en philosophie, par rapport à la perspective d'une carrière universitaire. Profondément libre, enfin, par rapport à toute idée de plan ou de projet concernant l'Arche.

En toute simplicité, Jean Vanier prend, un jour, une décision : vivre avec des personnes handicapées. Son témoignage de vie montre que l'Arche

a été voulue par son fondateur comme un simple signe d'espérance, plutôt que comme une « solution ». L'Arche improvisée du début n'est pas pour autant un phénomène de « génération spontanée ». Elle a une histoire qui s'est développée autour des valeurs d'accueil, de partage et de simplicité. Et sous le signe du lavement des pieds – geste par lequel Jésus bouleverse les rôles en

assumant celui de l'esclave (Jean 13, 1-18) –, une formule en est venue à résumer le travail de Jean Vanier avec son caractère indéniablement prophétique : « L'Arche conteste la tyrannie de la normalité. »

Le fil conducteur est là. Contre la « tyrannie de la normalité », c'est tout un changement de regard qu'apporte le visionnaire de l'Arche. Comme le dit Anne-Sophie Constant dans son introduction : « Là où nous ne voyons qu'échec, disgrâce, impossibilité, limite, faiblesse, laideur, souffrance, Jean Vanier voit aussi de la beauté. [...] Ce dont il nous parle, en vérité, n'est pas d'abord du handicap ni de la place des personnes avec un handicap, mais de chacun de nous et de nos sociétés. » Mais cela, qui est capable de le voir ? En réalité, ce qui importe, c'est d'apprendre à voir. À ce propos, il est bon de rappeler ce que disait Christian Bobin, au début de son livre *Le Très-Bas*, concernant saint François d'Assise : « On sait de lui peu de choses et

c'est tant mieux. Ce qu'on sait de quel qu'un empêche de le connaître. Ce qu'on en dit, en croyant savoir ce qu'on dit, rend difficile de le voir. » De ce point de vue, la biographie d'Anne-Sophie Constant contribue à nous ouvrir les yeux, tout en nous permettant d'apprendre beaucoup de choses sur l'œuvre et sur la personne de Jean Vanier, et ce, même pour ceux et celles qui ont déjà fait l'expérience de l'Arche. Mais elle évite l'hagiographie. Le portrait est sensible sans complaisance, et sa démarche est exemplaire sur le plan de l'honnêteté intellectuelle. Surtout, et c'est une des principales qualités du livre, la biographe résiste à la tentation de chercher à tout prix des explications ; on peut y voir un grand respect pour ce qui ne peut que demeurer de l'ordre de la grâce et du mystère ; il en résulte finalement une véritable rencontre avec Jean Vanier, l'homme.

PIERRE LAFRANCE

SUR « MOURIR DANS LA DIGNITÉ »

Hubert Doucet

LA MORT MÉDICALE, EST-CE HUMAIN ?

Montréal, Médiaspaul, 2015, 115 p.

Le titre de ce livre peut surprendre, car la mort, comme la naissance, semble le trait marquant de l'expérience humaine. Mais les débats si nombreux, et depuis si longtemps, au sujet de l'euthanasie montrent bien le glissement du mourir « à l'ancienne », de mort naturelle comme on disait, vers une mort médicalisée. À lire le propos d'Hubert Doucet, on a l'impression que par-delà le débat de société qui a entouré la commission et le rapport « Mourir dans la dignité », c'est finalement le corps médical qui a mis la main sur le mourir. Le hasard de mes lectures m'a fait lire cet ouvrage en occurrence avec des travaux d'Ivan Illich et je n'ai pu m'empêcher de pen-

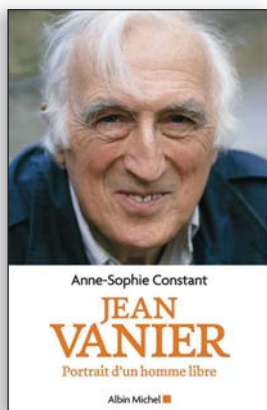


ser que l'univers technoscientifique a de nouveau rétréci notre marge d'humanité. Cela, Hubert Doucet ne le dit pas explicitement, mais le donne à penser.

L'auteur est une sommité dans le domaine de la bioéthique. Autrefois directeur des programmes de bioéthique à l'Université de Montréal, il a été membre de plusieurs comités de bioéthique et d'éthique de la recherche. Ce livre n'est pas un résumé ou une reprise de ses nombreux travaux antérieurs, mais, au contraire, une analyse minutieuse du débat qui a accompagné le projet de loi 52 et l'adoption finale de la Loi concernant les soins de fin de vie au Québec. Concis et précis, il tient en à peine 100 pages et quatre chapitres : le vocabulaire, les soins palliatifs et la souffrance, la médicalisation du mourir, la délibération citoyenne.

Sur le plan de l'ambiguïté du vocabulaire, il y a d'abord l'expression « mourir dans la dignité » qui tend maintenant à désigner le « droit à mourir », mais qui, pour d'autres, désigne plutôt la dignité intrinsèque de la personne en fin de vie. À mes yeux c'est une question piège, car qui voudrait mourir dans l'indignité ?

Le mot *euthanasie*, créé par Francis Bacon au sens de « bonne mort », désigne principalement une action déterminée pour hâter la mort, mais peut aussi désigner l'accompagnement dans la mort (autrefois « euthanasie passive »). Doucet signale que la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité a changé la définition de l'euthanasie en cours de route, passant du simple fait de « provoquer intentionnellement la mort » en y ajoutant « à la demande » de la per-



sonne concernée (p. 28-29). L'expression «soins palliatifs» est également fluctuante. La définition traditionnelle signifie le soulagement de la souffrance et l'accompagnement jusqu'à la mort. Mais des courants récents incluent l'euthanasie dans le palliatif alors qu'une autre conception du palliatif, plus restrictive, s'en tient au seul contrôle de la douleur.

«Le Québec a aussi abordé la question des soins palliatifs en même temps qu'il discutait de nouvelles orientations de soins en fin de vie» (p. 39). Hubert Doucet pense que l'on aurait plutôt dû distinguer les deux choses. L'essentiel du projet de loi portait sur l'euthanasie au point que les soins palliatifs étaient un peu passés sous silence. Le débat public a ramené cette question sur la table. L'auteur montre que les suggestions pour bien encadrer les soins palliatifs n'ont pas été suivies. Plus compliqué encore, la

loi donne aux maisons de soins palliatifs le pouvoir de définir leur mandat et de préciser les soins de fin de vie qu'elles offrent, ce qui peut inclure la sédation palliative. Ce n'est donc pas très clair.

Dans le chapitre sur la médicalisation du mourir, Doucet s'attarde sur l'aide médicale à mourir, expression qui a remplacé celle de «suicide médicalement assisté». Traditionnellement, le médecin ne doit pas donner la mort. Le serment d'Hippocrate l'interdit formellement. Mais on ne meurt pas aujourd'hui comme avant, et le droit de nos sociétés reconnaît à la personne son autonomie devant la mort, son «droit à mourir». Le médecin peut-il accomplir ce geste et accéder à la demande du patient? La loi le permet désormais. Doucet est toutefois d'avis que ce rôle confié au médecin dépasse sa compétence.

Dans le dernier chapitre, Doucet analyse la façon dont le débat public a

eu lieu au Québec. Alors que plusieurs ont vanté la qualité du débat, il pense néanmoins que la méthode de consultation mise en œuvre n'était pas adéquate. Il la qualifie de consultation sans véritable débat. Il aurait souhaité des études préliminaires beaucoup plus poussées et une méthode de travail permettant davantage de délibération: conférences de consensus, jurys de citoyens, panels de citoyens, etc. À son avis, le vrai débat sur les soins palliatifs n'a donc pas eu lieu.

Dans la conclusion, Doucet analyse brièvement le jugement de la Cour suprême de 2015, qui renverse le jugement de la même Cour prononcé en 1993, par lequel l'autonomie de la personne est devenue la valeur de référence de toute décision dans ce domaine. L'auteur ne s'avance pas sur cette question de droit. Prenant appui sur deux rapports français (le rapport Sicard et un rapport du Comité consul-

Maîtrise en études du religieux contemporain



- Occasion unique d'acquérir des connaissances sur le religieux contemporain directement en lien avec son projet professionnel
- Comprendre le fonctionnement de nos sociétés à la lueur des facteurs religieux qui les influencent
- Formation offerte à distance, à Longueuil et à Sherbrooke

Plusieurs cheminements :

- Recherche
- Cours avec production de fin d'études
- Cours avec stage (en soins spirituels)

USherbrooke.ca/religieux-contemporain/maitrise



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Voir au futur



tatif national d'éthique), il élargit la perspective et insiste notamment sur la mort sociale, car, la plupart du temps, les grands malades ont déjà été mis à l'écart et sont délaissés par leur milieu.

En bref, on ne peut pas se contenter de médicaliser la mort et de légiférer à cette fin. «La solidarité est le programme autour duquel devraient se rassembler toutes les personnes et tous les groupes qui se préoccupent d'assurer le bien mourir de ceux et celles qui approchent de la mort» (p. 107). Un livre à lire et à relire quand un de nos proches parvient à la fin de sa vie.

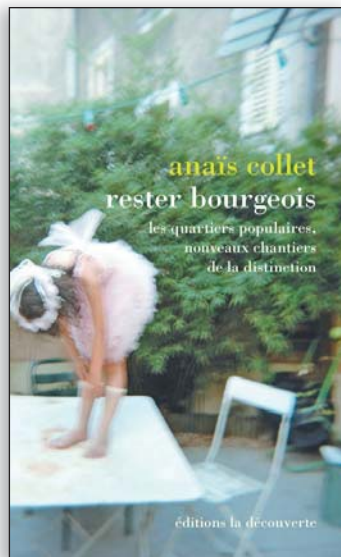
ANDRÉ BEAUCHAMP

ÉCLAIRAGE SUR LA GENTRIFICATION

Anaïs Collet
**RESTER BOURGEOIS.
LES QUARTIERS POPULAIRES,
NOUVEAUX CHANTIERS
DE LA DISTINCTION**

Paris, La Découverte, 2015, 247 p.

Fidèles à leur habitude, Les Éditions La Découverte nous proposent un nouveau titre qui traite d'un sujet brûlant d'actualité, celui de l'embourgeoisement des quartiers populaires. Si on voit l'émergence de ce processus à Montréal depuis quelques années, le phénomène est international et a pris différentes formes selon les pays et les époques où il s'est développé. Ainsi, l'étude d'Anaïs Collet s'intéresse à la gentrification (terme qu'elle adopte dans le livre) de deux quartiers de villes de France, soit le Bas-Montreuil en région parisienne et le quartier des Pentès de la Croix-Rousse à Lyon. À partir d'entrevues avec leurs habitants (réalisés entre 2005 et 2007), l'auteure se donne un objectif double. Premièrement, explorer les recompositions qui ont affecté la «nouvelle classe



moyenne» depuis une trentaine d'années en brossant le tableau de plusieurs générations de ceux qu'elle nomme les «gentrificateurs». Deuxièmement, comprendre la façon dont les habitants prennent part à la gentrification au quotidien, par leurs goûts, leurs choix et leurs normes en matière d'habitat.

Le livre, tant par son contenu que par sa méthodologie, est un outil incontournable pour quiconque s'intéresse aux questions de sociologie urbaine et au processus de transformation des quartiers centraux. Il permet d'appréhender la complexité du processus de gentrification en sortant des sentiers battus et des clichés commodes à propos des «bobos» (véritable terme fourre-tout pour décrire une chose et son contraire). C'est une étude qui met à contribution une connaissance exhaustive des débats théoriques sur la question et qui s'échafaude à partir d'enquêtes de terrain.

Puisqu'il s'agit initialement d'une thèse qui a été remaniée pour publication, le ton reste assez académique et peut rendre la lecture un peu monotone pour les néophytes. Pour ceux-là, la lecture de l'introduction et des conclusions de chapitres donne l'essentiel du contenu.

Ceux et celles qui cherchent dans le livre une posture militante seront sans doute déçus car on n'y trouve pas de charges directes contre les acteurs économiques de la gentrification (promoteurs immobiliers, politiques, urbanistes). Ce qui intéresse l'auteure,

c'est de traiter le phénomène autrement que «sous l'angle de la géographie économique ou de l'évolution des politiques urbaines». Ainsi, dans le livre, «la gentrification apparaît directement liée à des problématiques plus sociologiques que territoriales» (p. 256).

Les deux quartiers étudiés ont une histoire sociale et économique distincte. Par exemple, le quartier des Pentès de la Croix-Rousse a connu ses premières vagues d'embourgeoisement dans les années 1970. Cette situation était liée au caractère abordable du quartier et au fait qu'on y trouvait plus facilement qu'ailleurs des espaces assez grands pour y conjuguer travail et vie quotidienne (en pouvant y aménager un atelier adjacent au logement, par exemple). Cette première génération de *gentrificateurs* allait souvent de pair avec un mode de vie alternatif et la notion de «milieu de vie» qui était mise de l'avant pouvait être vue comme prémisse à l'action politique. La génération qui suit va poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs, mais avec des valeurs différentes, moins axées sur l'importance des transformations sociales et davantage sur celle du cadre de vie et de la convivialité. Le Bas-Montreuil, lui, a connu le phénomène de gentrification beaucoup plus tard, à partir du milieu des années 1980, et n'a pas le passé militant et patrimonial des Pentès.

Tout au long de la lecture, on se sent vivement interpellé et on s'arrête souvent pour réfléchir à la situation au Québec. Bien entendu, l'étude n'est pas transposable intégralement, mais on trouve des parallèles intéressants et on voit à quel point ce type d'enquête sociologique serait utile ici pour mieux comprendre, par exemple, les motivations et valeurs des nouveaux habitants des quartiers Saint-Henri ou Hochelaga, à Montréal, ou Saint-Jean-Baptiste, à Québec.

JASMIN MIVILLE-ALLARD